

Conseil des fiduciaires pour le Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick (Régime à risques partagés de CES)

L'augmentation intégrale du coût de la vie sera accordée aux participants du Régime à risques partagés de CES.

1er octobre 2014

Le Conseil des fiduciaires du Régime à risques partagés de CES a récemment approuvé une augmentation intégrale du coût de la vie de 1,43 % pour tous les participants au Régime à risques partagés de CES.

Le régime de retraite a satisfait aux examens de gestion des risques conformément à sa politique de financement, ce qui permet d'accorder l'augmentation intégrale du coût de la vie pour 2014 à tous les participants.

L'augmentation annuelle du coût de la vie est fondée sur l'augmentation de la moyenne de l'indice des prix à la consommation du Canada sur une période de 12 mois se terminant au mois de juin de l'année précédente. L'augmentation sera accordée à compter du 1^{er} janvier 2015.

L'augmentation sera appliquée aux prestations accumulées en date du 31 décembre 2013 pour tous les participants actifs. Les retraités verront ce montant appliqué à leurs prestations mensuelles. Cette augmentation sera accordée aux participants actifs et retraités à compter de janvier 2015.

Comme par le passé, les retraités recevront un avis au mois de décembre décrivant l'augmentation de leurs prestations mensuelles qui entrera en vigueur en janvier 2015.

Le Conseil des fiduciaires est composé de (un poste est actuellement vacant) :

- **Marilyn Quinn** (présidente), présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick;
- **Tom Maston** (vice-président), sous-ministre du ministère de la Santé;
- **Susie Proulx-Daigle**, présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick;
- **Lydia Jaillet**, diététicienne, Réseau de santé Horizon;
- **Mark Thompson**, directeur, Services de soutien ministériels, ministère de la Santé;
- **Shelley Duggan**, surveillante des soins infirmiers, Réseau de santé Horizon;
- **Janet Walker**, infirmière gestionnaire, Réseau de santé Horizon;
- **Vicky Squires**, directrice générale du développement organisationnel, Réseau de santé Horizon; et
- **Richard Luton**, directeur de gestion, ministère des Finances.